

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE, PSYCHOLOGIE

(MINEURE FTSR OU DISCIPLINE EXTERNE LETTRES)

Plan d'études 2012 pour l'année académique 2022-23

Description :

Cette mineure s'adresse aux étudiants inscrits en Faculté des Lettres (qui peuvent la choisir comme discipline de base), ainsi qu'aux étudiants en Sciences des religions de la Faculté de théologie et de sciences des religions. Il existe deux plans d'études de mineure de psychologie pour les étudiants de Lettres ou de la FTSR: le plan 2012 et le plan 2020. Le présent plan (plan 2012) concerne les étudiants qui ont débuté ce programme en 2019 ou avant. Les étudiants de Lettres ou de la FTSR qui ont débuté une mineure en psychologie à partir de 2020 sont invités à se référer au plan d'études 2020.

Objectifs :

Cette mineure ne vise pas à former des psychologues professionnels. Son programme fait surtout appel à des enseignements plutôt théoriques, dont le but est l'acquisition d'une bonne culture générale dans différents domaines de la psychologie et dans les méthodes scientifiques utilisées dans cette discipline.

Perspectives :

Cette mineure constitue une formation intéressante pour les étudiants qui se destinent à des professions pour lesquelles des connaissances élargies du fonctionnement des individus et des groupes représentent un atout (professions du champ socio-sanitaire, éducation, prévention ou communication par exemple).

Les étudiants ayant suivi le programme de cette mineure peuvent s'inscrire à la formation pédagogique de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-Vaud) en vue d'enseigner la psychologie au secondaire supérieur pour autant qu'ils répondent aux autres exigences du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, qui impliquent notamment d'acquérir des crédits supplémentaires en psychologie au niveau de la maîtrise.

Les titulaires d'un baccalauréat universitaire qui comporte la mineure en psychologie et une majeure dans un autre domaine devront effectuer un complément de formation s'ils souhaitent avoir accès à une maîtrise universitaire en psychologie.

Information et conseil aux étudiants :

La conseillère aux études pour le Bachelor en psychologie (conseil.BSCpsychologie@unil.ch) est à disposition pour toute question.

Concernant les **modalités d'évaluation** de chaque enseignement, les étudiants sont priés de se référer pour l'année 2022-2023 au document « Liste des évaluations et de leurs modalités 2022-2023 » qui se trouve à l'adresse www.unil.ch/ssp/examens

Formulation

Comme mentionné à l'art. 6 de la Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

PSYCHOLOGIE (MINEURE FTSR OU DISCIPLINE EXTERNE LETTRES), PROPÉDEUTIQUE

La partie propédeutique de la mineure vaut 18 crédits. Elle est composée d'un seul et unique module dont tous les enseignements sont obligatoires.

L'étudiant doit avoir présenté tous les examens de la partie propédeutique au plus tard à la fin de sa première année d'études en respectant les conditions réglementaires de passage.

Pour toute information supplémentaire sur les conditions de réussite, les étudiants sont priés de consulter le Règlement sur les mineures pour les étudiants immatriculés dans une autre Faculté que la Faculté des SSP, particulièrement le chapitre IV. Ce règlement est disponible sur le site www.unil.ch/ssp ou auprès du secrétariat du Décanat SSP.

MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MINEURE PSYCHOLOGIE, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

Valider 18 crédits ECTS.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Histoire de la psychologie	Rémy Amouroux, Florent Serina	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.0
Introduction à la méthodologie en psychologie	Michael De Pretto	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.0
Psychologie du développement	Catherine Thevenot	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6.0

PSYCHOLOGIE (MINEURE FTSR OU DISCIPLINE EXTERNE LETTRES), 2ÈME PARTIE

La deuxième partie de la mineure vaut 42 crédits ECTS. Elle est composée d'un module d'enseignements obligatoires (module «Sciences psychologiques», 30 crédits ECTS) et d'un module d'enseignements à choix (12 crédits ECTS).

Les informations sur les conditions de réussite en 2e partie de mineure sont disponibles dans le Règlement sur les mineures pour les étudiants inscrits dans une autre Faculté que la Faculté des SSP, particulièrement au chapitre V. Ce règlement est disponible sur le site www.unil.ch/ssp ou auprès du secrétariat du Décanat SSP.

MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 30 crédits ECTS d'enseignements obligatoires.

- «Introduction à l'épistémologie de la psychologie» ne sera exceptionnellement pas donné en 2022-23.
- «Introduction à la psychologie clinique transculturelle» et «Introduction à la psychologie de l'orientation» remplacent le cours obligatoire «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle», qui a été donné pour la dernière fois en 2020-21. Ces deux cours sont donc obligatoires uniquement pour les étudiants qui n'ont pas suivi en 2020-21 ou avant le cours «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle».

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Biologie	Pierre Lavenex	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à la clinique en psychologie	Gloria Repond	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à la psychanalyse	Jérémy Marro	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.0
Introduction à la psychologie clinique transculturelle	Eva Heim	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de l'orientation	Felipe Herrera	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à la psychopathologie	Valentino Pomini	2	Cours	Obligatoire	Automne	3.0
Introduction à l'épistémologie de la psychologie	Rémy Amouroux	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.0
Psychologie cognitive I	Christine Mohr	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3.0
Psychologie différentielle et de la personnalité	Thierry Lecerf	4	Cours	Obligatoire	Printemps	6.0

MODULE ENSEIGNEMENTS À CHOIX, MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 12 crédits ECTS parmi les enseignements à choix.

Certains enseignements de cette liste sont recommandés aux étudiants qui prévoient de conserver une mineure de psychologie en master, ou qui envisagent, à l'issue du bachelier, d'effectuer un programme de raccordement leur donnant accès au Master de psychologie de l'UNIL. La conseillère aux études est à disposition pour toute question à ce sujet.

- «Introduction à la psychologie clinique transculturelle» et «Introduction à la psychologie de l'orientation» peuvent uniquement être choisis dans ce module par les étudiants qui ont suivi dans le sous-module d'enseignements obligatoires, en 2020-21 ou avant, le cours «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle» (car dans le cas contraire ces deux cours doivent être inscrits dans le module d'enseignements obligatoires; voir plus haut).
- «Introduction à la psychologie de la santé: Concepts de base» et «Psychologie de la santé: accompagner les changements de comportement» sont indépendants. L'un peut donc être suivi sans l'autre, et il n'est pas attendu des étudiants souhaitant suivre les deux cours qu'ils les suivent dans un ordre précis.
- «Evolution et comportement»: pour suivre ce séminaire il faut précédemment avoir suivi le cours «Biologie évolutive et comportementale». Il est en revanche possible de suivre le cours «Biologie évolutive et comportementale» sans le séminaire «Evolution et comportement».
- «Génétique - Gène éthique»: le cours peut être suivi sans les TP mais pas l'inverse.
- «Introduction à la psychologie de la religion»: le séminaire du semestre de printemps est en principe réservé aux étudiants qui ont suivi le cours «Introduction à la psychologie de la religion» au semestre d'automne, mais il peut être ouvert, en fonction des places disponibles, à des étudiants motivés qui ne satisferaient pas à ce prérequis. Le nombre de places au séminaire est limité.
- «Pragmatique II»: Prérequis: idéalement «Pragmatique I», mais des lectures complémentaires sont possibles si ce cours n'a pas été suivi; informations complémentaires auprès de l'enseignant.

Pour toute information sur les enseignements du Collège des sciences (contenus, modalités d'évaluation, éventuels prérequis, etc.), voir www.unil.ch/collsciences

L'étudiant qui choisit dans ce module un enseignement de la FTSR (psychologie de la religion), de HEC (Introduction à la logique) ou de la Faculté des Lettres (cours de philosophie ou de pragmatique) doit remplir le formulaire «Demande de validation d'un enseignement hors SSP», le faire signer par l'enseignant du cours choisi afin d'obtenir son aval, puis l'adresser à la conseillère aux études. Cette démarche doit avoir été faite au plus tard à la fin de la 3e semaine de cours. En cas d'aval par la conseillère aux études, l'étudiant devra impérativement, avant la clôture de la période d'inscription aux enseignements et évaluations, inscrire par Internet l'enseignement et si nécessaire l'examen. En cas de non-respect de cette démarche, les enseignements et les crédits ECTS qui y sont rattachés ne pourront pas être pris en considération dans le cursus de l'étudiant.

Les demandes de validation d'un enseignement hors SSP ne sont en revanche pas nécessaires pour les enseignements du programme «Sciences au carré».

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Anthropologie du corps et de la santé	Lucia Candelise	4	Cours	Optionnel	Automne	6.0
Biologie évolutive et comportementale	Michel Chapuisat	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Evolution et comportement : du terrain au laboratoire / COLL-SC *	Michel Chapuisat		Séminaire	Optionnel	Printemps	3.0
Cognition sociale	Wojciech Swiatkowski	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Génétique - Gène éthique : comprendre les techniques pour comprendre les enjeux / COLL-SC *	Alexandre Reymond	4	Cours	Optionnel	Printemps	3.0
Génétique - Gène éthique : comprendre les techniques pour comprendre les enjeux / COLL-SC *	Alexandre Reymond	4	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.0
Introduction à la gérontologie psychosociale	Daniela Jopp	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.0
Introduction à la logique / HEC *	Kevin Fournier	2	Cours	Optionnel	Automne	6.0
Introduction à la psychologie clinique transculturelle	Eva Heim	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de la religion : Approche psychologique du champ religieux / FTSR *	Pierre-Yves Brandt	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de la religion : Suivre un maître, apprendre à devenir libre. / FTSR *	Pierre-Yves Brandt	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.0
Introduction à la psychologie de la santé : Concepts de base	Maria Del Rio Carral	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Introduction à la psychologie de l'orientation	Felipe Herrera	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Neurosciences comportementales	Mélanie Kaeser	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.0
Philosophie des sciences : Débats contemporains en philosophie de la biologie - A / LETT + 1 *	Christian Sachse	2	Séminaire	Optionnel	Automne	5.0
Pragmatique I : langage et action / LETT *	Jérôme Jacquin	2	Cours	Optionnel	Automne	3.0
Pragmatique II : parole-en-interaction / LETT *	Jérôme Jacquin	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.0
Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	Nadine Messerli-Bürgy	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.0
Psychologie de la santé : accompagner les changements de comportement	Sophie Lelorain	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.0
Psychologie de l'adolescence: développement normal et identité	Grégoire Zimmermann	4	Cours	Optionnel	Automne	6.0
Psychologie sociale : théorie	Jessica Lindsay Gale	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.0
Psychologie sociale interculturelle	Eva Green	4	Cours	Optionnel	Automne	6.0
Statistique I / psy.	Jean-Philippe Antonietti	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.0
Statistique II: Statistique multivariée	Peter Hilpert	4	Cours	Optionnel	Automne	6.0

* COLL-SC : enseignement dispensé par le Collège des sciences.

FTSR : enseignement dispensé par la Faculté de théologie et de sciences des religions.

HEC : enseignement dispensé par l'Ecole des HEC.

LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres.

1. Ce cours vaut 5 ECTS, ce qui impliquera, pour les étudiants qui le choisiront, 2 ECTS de plus que les ECTS à obtenir dans ce module. Dans ce cas, bien que la valeur en crédits de l'enseignement soit indiquée sur le PV de notes, seuls les crédits ECTS requis pour le module (c'est-à-dire 3 ECTS) sont comptabilisés dans ce dernier, tant en cas de réussite qu'en cas d'échec.